

**CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2020**  
**COMPTE-RENDU**

Le conseil municipal s'est réuni le 8 décembre 2020, à 20 heures, sous la présidence de Mme Marie-Annick CREACH'CADEC, Maire.

**Création d'une commission extra-municipale « Mobilités douces » et désignation des représentants du conseil municipal**

Objet : définir un projet de développement de la pratique des modes de déplacement doux sur le territoire communal, en concertation avec les différents usagers. Composition : 8 conseillers municipaux et 5 représentants d'associations. Représentants du conseil municipal : Jean-Michel Lallonder, Anne-Thérèse Roudaut, Jacques Guillermou, Claude Fily, Laure Kerdoncuff, Carole Saliou, Damien Simon et Paul Tanné. Unanimité. Les représentants des associations seront désignés ultérieurement.

**Désignation de représentants à l'office municipal des sports**

Vu le projet de statuts de l'association en-cours de création, sont désignés 5 représentants du conseil municipal : Sylvain Sabathier, Bruno Perrot, Sylvie Richoux, Jean-Yves Aoulini et Mickael Quemener. Unanimité.

**Rapport annuel de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées**

Présentation des travaux d'aménagement réalisés par la commune sur la voirie et les bâtiments communaux (budget annuel : 175 000 €) : abords et parkings des salles de sport, allées du cimetière, cheminement piéton autour du lac, réalisations de trottoirs, de cheminements et de passages piétons.

**Avis sur la dérogation à la règle du repos dominical des salariés pour l'année 2021**

Des demandes de dérogations au repos dominical ont été adressées au maire par certains commerçants. Vu les avis sollicités auprès des organisations syndicales représentatives au niveau national, considérant qu'au vu du calendrier de l'année 2021, il paraît opportun pour le dynamisme économique de la ville pendant la période de fêtes de fin d'année de permettre aux commerces de détails de fonctionner les deux dimanches précédents les jours de fête, le conseil municipal émet un avis favorable unanime à ce que soit permis aux commerces de détails, par décision du maire, d'employer leurs salariés pendant tout ou partie des journées suivantes les dimanches 19 et 26 décembre 2021.

**Cession d'une partie des parcelles cadastrées section AA421 et AA305 au bailleur social Aiguillon Construction**

Vu l'avis des Domaines, est confirmée la cession d'une partie des parcelles de l'ancien Ehpad, impasse Saint-Pierre, suite à démolition d'un bâtiment sans utilité pour la commune, à la société Aiguillon Construction pour y créer des logements collectifs (18 locatifs et 16 en location-accession). La surface concernée est d'environ 2500 m<sup>2</sup> pour un prix d'achat négocié à 275 000 € HT. Approbation à la majorité (6 contre).

**Demandes de subventions Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021**

En complément d'autres subventions, le financement de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021 sera sollicité pour les projets suivants :

Ecole maternelle publique du lac : extension pour la création de salles de sieste et d'un préau. Estimation : 350 000 € HT  
Réaménagement de l'avenue St Joseph : sécurisation et mise en accessibilité des cheminements. Estimation : 480 000 € HT  
Unanimité.

**Admissions en non-valeur**

Créances irrécouvrables du budget général pour un total de 3222,49 € relatives à des factures impayées des services d'eau et d'assainissement antérieures à 2018 : reversement de ce montant à la commune par la CCPA.

Créances irrécouvrables du budget annexe Enfance-jeunesse pour un total de 279,35 €.  
Unanimité.

**Décision budgétaire modificative.** Ajustements de crédits équilibrés en dépenses et recettes. Unanimité.

**Ouverture par anticipation de crédits d'investissements pour l'exercice budgétaire 2021**

Aménagement provisoire d'un giratoire à Callac : 75 000 €. Unanimité.

**Tarifs divers**

- Mise à disposition aux associations extérieures et aux entreprises des petites salles de l'espace culturel du Champ de Foire. Unanimité
- Cession de bois coupé. Unanimité (6 abstentions)

**Convention cadre d'accès et d'utilisation des services facultatifs proposés par le centre de gestion du Finistère**

Unanimité